

Niederanven, le 29 avril 2021

## AVIS AU PUBLIC

(SE/2019/0004/139)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la **S.A. LUXFUEL** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative au *déplacement d'un îlot de déchargement de kérosène à Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.*

La demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven à partir du 30 avril 2021 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés. Toute réclamation écrite doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au 17 mai 2021 inclus.

Le bourgmestre ou un délégué entendra tous les intéressés qui se présentent mercredi, le 19 mai 2021 entre 10.00 et 11.00 heures au secrétariat communal à Oberanven, 18, rue d'Ernster, pour recevoir les réclamations orales.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

  
Raymond Weydert

pour le secrétaire empêché,  
le secrétaire adjoint,

  
Laurent Schlammes